



## COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@fousseماغne.com

### BULLETIN n° 280 du 14 juin 2018

Suite à la **réunion publique** du jeudi 7 juin 2018, nous vous proposons un bulletin municipal dédié au dispositif **Voisins Vigilants et Solidaires**.



#### Présentation :

Pour faire face aux récents cambriolages et encourager l'entraide et la solidarité de voisinage au sein du village, la Municipalité a décidé d'adhérer à la démarche des **Voisins Vigilants et Solidaires**. Votre adhésion ne constitue pas une assurance « tous risques » contre le vol et la malveillance, le risque 0 n'existant pas. Nous encourageons par ce dispositif la **solidarité entre les habitants** du village, pour que chacun se charge de préserver ses biens et ceux de ses voisins, et que chacun **puisse s'absenter l'esprit libre et serein**.

La **plateforme Voisins Vigilants et Solidaires** est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants, grâce à un simple téléphone portable ou un ordinateur, afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière **simple et gratuite**.

Si vous **constatez un fait suspect** (camionnette en repérage, faux démarcheur, tentative de cambriolage...) en tant que voisins vigilants vous vous servez de la plateforme ou du téléphone portable (application ou SMS) **pour prévenir les habitants et la mairie**.



**Un voisin vigilant et solidaire veille mais ne surveille pas : il ne remplace pas les forces de l'ordre.**

Il poste une alerte sur [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) pour informer sur les événements susceptibles de menacer la sécurité de ses voisins ou de leurs biens. En cas de **flagrant délit** ou de **danger immédiat**, il contacte directement les forces de l'ordre (17 ou 117).

Les **services de la mairie** utiliserons également ce dispositif pour vous aviser des **alertes intempéries** qui nous seront communiquées par la préfecture.

En plus des alertes, les adhérents peuvent :

- **Poster une annonce dans la Gazette** pour trouver un co-voiturage de proximité, poster une petite annonce, signaler un chat perdu...
- **Utiliser la Messagerie privée** pour communiquer par exemple son absence à l'un de ses voisins et lui demander de veiller sur son habitation.

## Inscription :

L'utilisation des fonctionnalités présentées ci-dessus est soumise à l'inscription sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

Celle-ci se déroule en **plusieurs étapes** :

1. Saisissez votre adresse postale et votre email
2. Vérifiez votre adresse postale et positionnez si nécessaire le marqueur sur votre domicile
3. Cliquez sur **Valider la position de mon domicile**
4. Confirmez la position du marqueur sur votre domicile
5. Remplissez un court formulaire d'inscription
6. Il vous sera automatiquement proposé d'adhérer à la communauté de FOUSSEMAGNE
7. Vous n'avez plus qu'à cliquer sur **l'onglet rejoindre**
8. Votre inscription sera alors vérifiée et validée par l'équipe Voisins Vigilants et Solidaires : soit en vous géolocalisant, soit en transmettant un justificatif de domicile.



## Espace personnel :

Accédez à votre plateforme Voisins Vigilants et Solidaires en vous **connectant avec les identifiants** reçus lors de votre inscription :



## Les référents :

Nous recherchons des référents dans **chaque quartier** du village. Ils devront :

- Animer leur quartier en recrutant d'autres voisins
- Remettre les autocollants signalétiques aux nouveaux inscrits
- Inscrire les personnes qui n'ont pas internet et diffuser leurs alertes
- Créer le lien avec les services de la mairie

**Nous vous invitons à vous inscrire et à vous impliquer dans cette démarche, elle est gratuite et plus nous serons d'adhérents, plus nous serons efficaces. Pour toute demande d'aide concernant l'inscription et l'utilisation, vous pouvez contacter la mairie.**